

INSCRIPTION HEURE DE LA LECON JANVIER 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 18 DECEMBRE 2018

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

JANVIER	L7	M8	J10	V11		L14	M15	J17	V18		L21	M22	J24	V25		L28	M29	J31		
Heure de la leçon																				

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

JANVIER	L7	M8	J10	V11		L14	M15	J17	V18		L21	M22	J24	V25		L28	M29	J31		
Heure de la leçon																				

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LECON FEVRIER 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 22 JANVIER 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

FEVRIER	V1		L4	M5	J7	V8		L25	M26	J28	
Heure de la leçon											

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

FEVRIER	V1		L4	M5	J7	V8		L25	M26	J28	
Heure de la leçon											

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LEÇON MARS 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 5 FEVRIER 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

MARS	V1		L4	M5	J7	V8		L11	M12	J14	V15		L18	M19	J21	V22		L25	M26	J28	V29		
Heure de la leçon																							

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

MARS	V1		L4	M5	J7	V8		L11	M12	J14	V15		L18	M19	J21	V22		L25	M26	J28	V29		
Heure de la leçon																							

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LECON AVRIL 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 19 MARS 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

AVRIL	L1	M2	J4	V5		M23	J25	V26		L29	M30	
Heure de la leçon												

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

AVRIL	L1	M2	J4	V5		M23	J25	V26		L29	M30	
Heure de la leçon												

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LECON MAI 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 2 AVRIL 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

MAI	J2	V3		L6	M7	J9	V10		L13	M14	J16	V17		L20	M21	J23	V24		L27	M28				
Heure de la leçon																								

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

MAI	J2	V3		L6	M7	J9	V10		L13	M14	J16	V17		L20	M21	J23	V24		L27	M28				
Heure de la leçon																								

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeur**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LEÇON JUIN 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 21 MAI 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

JUIN	L3	M4	J6	V7		L10	M11	J13	V14		L17	M18	J20	V21		L24	M25	J27	V28		
Heure de la leçon																					

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

JUIN	L3	M4	J6	V7		L10	M11	J13	V14		L17	M18	J20	V21		L24	M25	J27	V28		
Heure de la leçon																					

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.

INSCRIPTION HEURE DE LA LECON JUILLET 2019

A RENDRE AVANT LE MARDI 18 JUIN 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Nom du professeur :

Numéros de téléphone des parents : Mère :

Père :

JUILLET	L1	M2	J4	V5	
Heure de la leçon					

Mon enfant est autorisé à repartir seul à 17h15 : OUI NON

Une autre personne est autorisée à reprendre mon enfant à 17h15 : OUI NON Si OUI : Nom/Prénom :

Date :

Nom et signature des parents :

Carte à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant pour bénéficier du dispositif (réservé à l'administration)



A conserver par les parents pour mémoire.

JUILLET	L1	M2	J4	V5	
Heure de la leçon					

Toute inscription vaut facturation. (Sauf si certificat médical, transmis en mairie à Mme Goethals ou annulation dans les délais impartis)

Seuls les enfants inscrits (fiche d'inscription transmise dans les délais) seront pris en charge par les agents municipaux. .

Rappel règlement :

*L'inscription est **obligatoire** pour fréquenter l'heure de la leçon.

***En cas de force majeure**, et **de manière exceptionnelle**, l'enfant pourra être accueilli au sein du dispositif après en avoir informé Mme Goethals.

*En cas d'annulation, informer Mme Goethals le plus tôt possible (**semaine -1**). Dans le cas d'une annulation tardive, la facturation aura lieu.